

République du Sénégal
Ministère de l'Agriculture
Direction de l'Analyse,
de la Prévision et des Statistiques

**PROJET DE
DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE
(PDRD)**

**Phase de prolongation
RAPPORT FINAL
(Résumé)**

Mars 2012

**Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA)**

Earth and Human Corporation

**Résumé du Rapport final
du Projet de Développement Rural Durable
Phase de prolongation**

Table des matières

Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation.....	1
1.1 Contexte de la phase de prolongation.....	1
1.2 But de la phase de prolongation.....	1
1.3 Zone d'intervention du Projet.....	2
1.4 Agence d'exécution du Sénégal.....	2
1.5 Principes et plan de la phase de prolongation.....	2
Chapitre 2 Aperçu du modèle PDRD	4
2.1 Nécessité et pertinence du modèle PDRD	4
2.2 Thème principal et orientations du modèle PDRD.....	4
2.3 Établissement du modèle PDRD.....	4
2.4 Profil du modèle PDRD	5
Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation.....	6
3.1 Activités liées à la gestion du Projet.....	6
3.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs	6
3.3 Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques ».....	7
3.4 Renforcement du système de vulgarisation	8
3.5 Démarches pour la vulgarisation et l'extension du Modèle PDRD vers d'autres régions	10
3.6 Résultats et leçons de la phase de prolongation	11
Chapitre 4 Perspectives et recommandations pour la vulgarisation du modèle du PDRD	13
4.1 Perspective de la vulgarisation du modèle du PDRD	13
4.2 Recommandations	14

Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation

1.1 Contexte de la phase de prolongation

Depuis 2003, la JICA a exécuté la première phase d'un projet de coopération technique, intitulé : « Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires » (PEPTAC) pendant 3 ans. Afin que les populations puissent gérer et entretenir de façon autonome ces installations hydrauliques en milieu rural, le PEPTAC1 avait d'abord mis en place l'Association des Usagers de Forages (ASUFOR) et exécuté «les activités communautaires» dans trois sites dont les ASUFOR étaient bien administrées. Il en a résulté une possibilité de développement rural autonome et durable à travers l'ASUFOR. Pour développer « les activités communautaires » dans d'autres villages de la région de Louga, le Japon et le Gouvernement du Sénégal ont conclu un Procès-verbal des discussions en janvier 2008 et la mise en œuvre du Projet a été décidée. La 1^{ère} Phase du PDRD a été menée sur 4 années d'exercice, de 2008 à 2011.

L'Evaluation finale de la 1^{ère} Phase a été menée en novembre 2010 ; le Comité conjoint d'Evaluation y a énoncé les recommandations ci-dessous.

- i) Il est nécessaire de poursuivre les efforts de renforcement des capacités et du système de vulgarisation à travers les activités d'expérimentation du « Guide ».
- ii) Certains efforts, comme le renforcement du système d'exécution et de vulgarisation établi pour la réalisation du modèle PDRD, sont indispensables.

L'exécution de la phase de prolongation du projet pour une année, du mois d'avril 2011 au mois de mars 2011, a été décidée en tenant compte des recommandations mentionnées ci-dessus, afin d'améliorer le niveau de réalisation de l'objectif du projet et de l'objectif global.

1.2 But de la phase de prolongation

La phase de prolongation du Projet a été exécutée conformément au Cadre logique (PDM₁) approuvé lors de l'Evaluation à mi-parcours. Cependant, la phase de prolongation a fixé l'objectif et les résultats du Projet à un niveau plus élevé. Pour cette raison, le Projet a déterminé la mission de la phase de prolongation comme décrit ci-dessous.

Mission relative à l'objectif du Projet	Renforcer des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Mission relative aux résultats attendus	❖ Résultat-1 : Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont valorisées . ❖ Résultat-2 : La pertinence du «Guide » et des «Fiches techniques » est améliorée pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population. ❖ Résultat-3 : Le système de vulgarisation du modèle PDRD est renforcé et une nouvelle possibilité de développement est proposée.

1.3 Zone d'intervention du Projet

Les zones cibles du présent Projet sont l'ensemble de la région de Louga et le site de Taïba Ndiaye, dans la région de Thiès. Les sites ciblés sont les suivants :

- 1) Les 6 sites où les activités se sont déroulées pendant la 1^{ère} Phase : Taïba Ndiaye, Moukh Moukh, Mbéyène Négué, Ndate Bélakhore, Bakhaya, Nguith
- 2) 1 site où l'expérimentation du « Guide » a débuté à la 4^{ème} année : Garky Diaw
- 3) Nouveaux sites où l'expérimentation du « Guide » a débuté pendant la Phase de prolongation : Thiamène, Nguène Sarr
- 4) Les 3 sites où l'application du « modèle PDRD » est prévue par le Conseil Régional de Louga avec l'utilisation du « Guide » : Diakhaté, Nguer Nguer, Guénéne ;

1.4 Agence d'exécution du Sénégal

Les agences partenaires de l'exécution du Projet (C/P) sont indiquées ci-dessous.

- ◆ Agence responsable (structure homologue) : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS)
- ◆ Agence d'exécution (structure homologue) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) et Services Départementaux du Développement Rural (SDDR)
- ◆ Autres structures de collaboration
 - Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) et Brigade des Puits et de Forages (BPF)
 - Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV)
 - Direction Régionale de l'Appui au Développement Local (SRADL)
 - Inspection d'Académie (IA)
 - Collectivités locales et Agence Régionale de Développement (ARD)

1.5 Principes et plan de la phase de prolongation

Dans la phase de prolongation, l'équipe du Projet s'est engagé à répondre favorablement aux recommandations de l'évaluation finale de première phase, et a visé la réalisation des points ci-dessous, en cherchant davantage de possibilités dans la valorisation et l'application du « modèle PDRD ».

- 1) Renforcement des capacités des ressources humaines formées et disponibilité des ressources humaines ;
- 2) Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », et promotion de l'utilisation de ces outils sur le terrain ;
- 3) Renforcement du système de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans la région de Louga ;
- 4) Dispositifs de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans d'autres régions.

La vue d'ensemble du plan est présentée ci-dessous.

	Rubrique	Activités principales
[1]	Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation	Elaboration du Rapport de commencement, Comité mixte de pilotage, Comité d'exécution du Projet Séminaires du Projet
[2]	Promotion du Projet	Confection de nouveaux dépliants, Elaboration de programme de radio, Invitation de Médias aux séminaires
[3]	Renforcement des capacités et augmentation de l'effectif des personnes ressources formées	Renforcement des capacités des vulgarisateurs et des leaders des villageois, Etude sur le renforcement de l'effectif des vulgarisateurs (Partenariat avec l'ANCAR)
[4]	Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »	Elaboration des annexes du « Guide », Elaboration des nouvelles « Fiches techniques »
[5]	Valorisation des personnes ressources formées	Valorisation des agents des services techniques et des villageois, Consolidation de la relation entre les services techniques et les villageois
[6]	Promotion de l'utilisation du « Guide » et des « Fiches techniques »	Démarche auprès des collectivités locales pour la promotion des outils de développement
[7]	Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par l'administration	Collaboration avec les collectivités locales, Renforcement du cadre de concertation, Démarche pour assurer le budget de la mise en œuvre du Modèle PDRD
[8]	Appui à l'élaboration du plan de « développement communautaire par la population »	Appui à la proposition d'idées de développement par la population
[9]	Continuation et développement des activités communautaires	Pérennisation des activités en cours et propositions de nouvelles activités sur les sites ciblés
[10]	Vulgarisation et extension du Modèle PDRD vers d'autres régions	Etude de la particularité de la région candidate et vérification de l'adaptabilité du modèle PDRD, Approbation de l'approche du PDRD et étude de sa budgétisation au niveau central
[11]	Monitoring de la phase de prolongation	Enquête sur les réalisations des activités, Bilan
[12]	Organisation du Comité Conjoint d'évaluation	Participation à l'évaluation de la phase de prolongation
[13]	Organisation du Séminaire final	Partage des réalisations de la phase de prolongation avec des personnes concernées
[14]	Rédaction et soumission du rapport d'avancement 4	Compte-rendu des activités menées sur la période mai - septembre 2011
[15]	Rédaction et soumission du rapport final de la phase de prolongation	Compte-rendu des activités menées au cours de la phase intégrale de prolongation

Chapitre 2 Aperçu du modèle PDRD

2.1 Nécessité et pertinence du modèle PDRD

Au Sénégal, un modèle systématique et adapté aux spécificités locales n'existe pas. Dans cette logique, il est essentiel d'établir une méthode de développement en s'appuyant sur les particularités et les problèmes et d'en faire un modèle de développement rural. En plus, il nous semble pertinent de chercher à identifier les mesures d'amélioration des conditions de vie (approche de développement) et à établir un modèle de développement rural tout en tenant compte de l'environnement naturel et socioéconomique de la région de Louga.

2.2 Thème principal et orientations du modèle PDRD

Le thème principal du modèle PDRD est « **Le développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau du forage** ». Le Projet a déterminé les orientations de l'élaboration du modèle centré sur le thème principal cité dans l'encadré ci-dessus.

- i) Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites où l'eau des installations hydrauliques en milieu rural est utilisée de manière permanente ;
- ii) Les techniques proposées par le Projet concernent <l'utilisation de l'eau>, comprenant partiellement les techniques liées à l'intervention en cas de panne des installations hydrauliques ;
- iii) Les approches de développement doivent être pertinentes avec l'orientation du développement national ou régional en vue de résoudre les problèmes rencontrés en milieu rural, dans la région de Louga ;
- iv) La pérennité des activités, à l'avenir, doit être prise en compte ;
- v) Les rôles respectifs des services techniques et des populations doivent être proposés en prenant en compte la situation actuelle des services de vulgarisation en milieu rural au Sénégal ;
- vi) L'amélioration des conditions de vie et des revenus sont visées aux bénéficiaires de la population à travers le développement rural durable.

2.3 Établissement du modèle PDRD

Une vue d'ensemble des activités nécessaires à l'élaboration du modèle se résume en ces 3 points :

◆ Formation des ressources humaines

Le Projet a formé les vulgarisateurs des services techniques et les Leaders des villageois pour les doter des connaissances nécessaires et renforcer leurs capacités opérationnelles. Le Projet a visé le niveau par lequel les Leaders des villageois assurent l'assistance aux activités d'appui à la population par le biais des vulgarisateurs, soit l'initiation technique de la population, soit le transfert des techniques aux villages polarisés.

◆ **Confection des outils de développement**

Nous avons élaboré le «Guide de développement communautaire» exposant la démarche, voire les différentes étapes du processus de développement communautaire, les actions nécessaires et les points à prendre en compte à chaque étape de la mise en œuvre du Projet en tant que manuel servant de référence aux vulgarisateurs sur le terrain. Parallèlement, nous avons finalisé les «Fiches techniques» qui regroupent les manuels techniques servant à la pratique des activités communautaires, la présentation des techniques, le manuel d'organisation villageoise.

◆ **Établissement des règlements et des dispositifs d'appui pour une meilleure exploitation des outils et des personnels formés**

Il est indispensable d'établir des règlements et le dispositif d'appui à la population afin de mieux exploiter les outils et le personnel formé. Et l'établissement des règlements et des dispositifs d'appui doit se faire en s'appuyant sur les orientations du Projet. Il est particulièrement important d'envisager le développement communautaire à l'initiative de la population le respect de la durabilité et la révision de rôles des services administratifs.

2.4 Profil du modèle PDRD

Les particularités du modèle basé sur l'approche PDRD, sont indiquées ci-après.

i) Développement réalisable avec une disponibilité en eau limitée

Le modèle PDRD permet de réaliser des activités productrices viables dans la zone où les ressources en eau sont peu disponibles ou pendant la saison sèche, caractérisée par une absence quasi-totale de précipitations.

Le modèle PDRD se réalise au moyen d'outils de développement : le « Guide » qui rend possible l'utilisation à long terme de l'eau du forage par la communauté et les « Fiches techniques » qui présentent les activités de production faciles à appliquer avec peu d'eau.

ii) Présentation de démarches opérationnelles pour le développement autonome

Le service administratif a pour mission d'apporter l'appui aux populations. Le PDRD présente les démarches concrètes de cette mission.

Le PDRD vise à développer les ressources humaines en impliquant différents acteurs à travers les travaux de planification et d'exécution du développement communautaire et à établir ou renforcer les relations humaines. Par ce biais, chaque partie prenante impliquée dans le développement est capable d'assumer son rôle et les fondements d'un développement rural durable sont établis.

Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation

3.1 Activités liées à la gestion du Projet

◆ Réunions et séminaires

Les axes d'intervention et les approches concrètes de la phase de prolongation du PDRD sont finalisés, et le draft du rapport de commencement a été élaboré en s'appuyant sur les réalisations de la première phase et les résultats des discussions avec la JICA et les structures concernées, comme la DAPS. Le plan d'activités de la phase de prolongation est présenté au cours du Comité mixte de pilotage et abordé plus loin dans ce rapport. Ledit plan ainsi que le rapport de commencement ont été approuvés par les personnes concernées par le Projet. Le rapport de commencement est soumis à la JICA et aux structures concernées du Sénégal en fin juin 2011.

Séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural – L'Approche Projet de Développement Rural Durable » a été organisé le 12 juillet 2011 à Dakar afin d'obtenir leur adhésion pour une collaboration dans la promotion de la vulgarisation de cette approche.

Le séminaire final de la phase de prolongation a eu lieu à Louga le 26 janvier et un autre à Dakar le 2 février 2012. Les organismes sénégalais, Les bailleurs de fonds, etc., y ont été invités. Le Projet a présenté les résultats de la phase de prolongation, et les participants ont tenu des discussions.

◆ Suivi des activités et évaluation finale de la phase de prolongation

L'étude de suivi a été menée entre octobre et décembre 2011 en vue d'évaluer le niveau d'atteinte des réalisations avec des homologues dans la phase de prolongation et de déterminer les problèmes et les leçons tirés de la vulgarisation du Modèle PDRD. Le suivi, basé sur la matrice de suivi, a été réalisé à travers des discussions en focus-groupes dans les sites cibles, des questionnaires aux vulgarisateurs et leaders de la population et un atelier d'évaluation. Les résultats du Suivi ont servi à l'évaluation conjointe des activités de la phase de prolongation, exécuté au début janvier de 2012.

L'étude pour l'évaluation finale de la phase de prolongation a été organisée du 3 au 6 janvier 2012. Un Compte-rendu des discussions a été signé par le Comité mixte de l'étude d'évaluation composé des deux parties représentées par l'autorité sénégalaise et la mission de l'équipe japonaise, le 6 janvier. L'essentiel des résultats de cette évaluation se présente ci-après.

3.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs

Dans la Phase de prolongation, le Projet poursuit les visites de terrain, accompagné, autant que possible, par des Vulgarisateurs. Il s'attèle à leur transférer des technologies telles que les techniques agropastorales, l'organisation et, l'appui au programme à travers l'OJT.

Le Projet a envoyé des leaders de population très compétents formés dans la première phase dans d'autres zones comme formateur, pour capitaliser leurs expériences et en faire des ressources humaines compétentes dans une aire plus élargie. L'encouragement d'échanges entre les sites, à l'occasion du séminaire notamment, peut aider à renforcer davantage les capacités des ressources humaines de qualité. En outre, des leaders des populations ont été formés dans les 2 nouveaux sites de la phase de prolongation.

Le Projet a organisé un séminaire au mois de décembre 2011 afin de partager entre les leaders villageois du site et ceux d'autres sites des expériences et du savoir-faire ainsi que de promouvoir le partenariat entre eux.

Pour compléter l'insuffisance des vulgarisateurs dans des services tels que le Ministère de l'Agriculture, la DRDR et l'ANCAR ont signé un Protocole sur la vulgarisation du Modèle PDRD. Le Projet et la DRDR ont organisé une formation sur le modèle PDRD à l'intention des vulgarisateurs de l'ANCAR (CAR) et réalisé des activités conjointes sur les sites du PDRD.

3.3 Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »

Pour améliorer la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », il est nécessaire d'intégrer les résultats obtenus lors du suivi dans les sites ciblés et les connaissances et expériences des personnes ressources de divers domaines. A cette fin, le Projet a confié le travail d'amélioration de la pertinence au « Comité de réflexion du développement communautaire ». Concernant le « Guide », qui a été validé officiellement pendant la première phase du Projet par le Comité de Conseillers composé principalement des agents de niveau directeur, des Directions des Ministères de l'Agriculture et l'Hydraulique, les membres de ce Comité ont convenu d'élaborer un document auxiliaire regroupant les points amendés, au lieu de réviser intégralement le document principal du « Guide ». Quant aux « Fiches techniques », en tenant compte des domaines variés de développement concernés par le Modèle PDRD, le Projet a tenté d'ajouter les nouveaux domaines en collaboration avec les diverses structures concernées du Comité.

On a ajouté les documents auxiliaires indiqués ci-dessous, pour exploiter mieux ces outils, en s'appuyant sur les expériences et leçons tirées de l'expérimentation du « Guide » sur le terrain ayant été menées depuis la première phase jusqu'à la phase de prolongation.

- i) Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable (Introduction de l'approche PDRD)
- ii) Contraintes et solutions provisoires
- iii) Harmonisation de « Prise en charge pour l'invitation d'un leader organisationnel et leader technique aux formations »
- iv) Protocole entre l'ANCAR et la DRDR
- v) Protocole entre le PVM et la DRDR

Le tableau suivant présente les thèmes des nouvelles Fiches Techniques et les structures chargées de la rédaction.

Thème		Responsable	Collaborateur
1	Lavage des mains	Direction Régionale de l'Hygiène	-
2	Construction de brise-vent à usage multiple	Direction régionale des eaux et forêts	INP
3	Foyer amélioré, Fourneau ban ak suuf	Direction régionale des forêts	-
4	Amendement des sols au phosphatage naturel	INP	-
5	Lutte contre la maladie Newcastle	ANCAR	IRSV
6	Transformation artisanal de l'arachide en « diw seggal » (Raffinage de l'huile)	ANCAR	IRSV

3.4 Renforcement du système de vulgarisation

◆ Valorisation des personnes ressources formées

Dans la phase de prolongation, un grand nombre de personnes ressources précitées mènent les activités en tant qu'homologues effectifs du Projet. Durant la phase de prolongation 33 vulgarisateurs ont participé aux activités du PDRD.

Le PDRD a également valorisé les leaders de la population formé dans la première phase en tant que formateurs sur les autres sites. L'étude de suivi a révélé que les leaders formés transfèrent les techniques aux habitants des autres sites en répondant leurs demandes.

◆ Promotion de l'utilisation des outils de développement

Le Guide a servi comme référentiel de formation d'un programme agricole financé par un autre projet/programme (PVM, NESAs) et exécuté par la DRDR de Louga. Pour approfondir la compréhension des autres bailleurs de fonds, le Projet a élaboré et distribué le « Guide en version anglaise ». Pour promouvoir la valorisation sur le terrain, le Projet a élaboré et distribuées aux vulgarisateurs, etc., des versions en langue locale (Wolof, Peulh) des « Fiches Techniques ». Les pages du PDRD seront ajoutés au site WEB du Ministère de l'Agriculture, du Ministère chargé de l'Enseignement Elémentaire et du PEPAM pour que les lecteurs puissent consulter et télécharger les Fiches techniques et les autres outils du Projet.

◆ Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par les services administratif

Pour pérenniser le développement rural durable basé sur l'approche PDRD, le PDRD a appuyé et accordé des efforts soutenus pour la mobilisation de fonds destinés à la vulgarisation du Modèle auprès de l'État et des collectivités locales.

Suite au protocole entre le Conseil Régional de Louga et le PDRD, une étude sur le terrain a été effectuée par la partie sénégalaise pour faire l'état de lieux des 3 sites sélectionnés. En 2011, le financement du Conseil régional n'a pas été exécuté, l'intervention n'est réalisée après cette étude. Mais le secrétaire Général du Conseil Régional a annoncé l'inscription de fonds dans le budget de l'année 2012 pour la vulgarisation du Modèle PDRD.

Le Projet a également réalisé trois démarches auprès des Communautés Rurales (couvrant les sites du Projet) afin d'obtenir un budget pour les activités à mener dans le cadre de PDRD.

- a) Mobilisation du budget de l'année 2011 pour les activités du PDRD
- b) Inscription du plan d'activités du PDRD dans les rubriques de l'année 2012
- c) Inscription du plan d'activités du PDRD dans le PLD (2012 – 2017)

Le Projet fait converger des efforts soutenus pour trouver un moyen de financement de la vulgarisation du PDRD par la structure administrative, en particulier la DRDR. En conséquence, la DRDR a réservé une partie des frais de mission de son budget de fonctionnement pour l'étude sur terrain ci-dessus et procédé à l'inscription des frais de suivi sur les sites du PDRD dans le budget de l'année 2012, et l'a soumis au niveau central.

« Le Comité de réflexion de développement communautaire », démarré au mois de mars 2011, a tenu des 11 réunions à la fin du Projet. Il a composé les comités sectoriels et élaboré leurs plans d'actions.

En ce qui concerne la collaboration avec d'autres projets/programmes durant la phase de prolongation, un protocole entre la DRDR et le PVM a été conclu, et le Projet a dispensé les formations sur les sites ciblés du PVM. En répondant à la demande de la DRDR, agent d'exécution du Programme NESAs, on a défini les rôles des deux parties; « l'apport hard tel que l'aménagement des équipements et des matériels est pris en charge par le NESAs, tandis que la DRDR et le PDRD s'occupent de l'initiation technique et de l'organisation » et réalise la collaboration sur terrain.

◆ Appui à l'élaboration du plan pour « le Développement communautaire par la population »

Le PDRD a toujours visé l'approche du « développement communautaire à l'initiative de la population », au sens fort du terme. Le plan de développement à Khalmbane en intégrant les besoins de la population à l'aide de l'approche PDRD a été établi par un vulgarisateur du Service Départemental du Développement Rural de Kébémér.

◆ Développement et pérennisation des activités communautaires

➤ **Organisation**

L'organisation des populations, pendant la première phase, est axée sur deux approches; la première approche consiste à placer l'ASUFOR au centre du développement communautaire sous l'initiative de la population ; l'autre approche consiste à mettre en place un nouveau Comité de Développement Communautaire (CDC). Le Projet a visé à établir un autre système dans les deux nouveaux sites de Thiamène et de Nguène Sarr dans la phase de prolongation. Avec ce système, la décision relative au plan d'opération ou d'orientation, est prise conjointement par l'ASUFOR, les participants aux activités et la CR.

D'après le résultat du suivi, on a constaté que le rôle du CDC est limité dans tous les sites ; le rôle de l'ASUFOR en tant que coordinateur du développement communautaire est varié selon la situation des sites ; la CR est considérée comme acteur important en tant que coordinateur de l'ensemble des activités et, aussi, en tant que fournisseur de ressources financières durables.

➤ **Généralités sur les activités par secteur**

Dans le domaine de l'agriculture, le PDRD a réalisé l'étude sur la dimension du champ et la quantité d'eau d'arrosage, la valorisation des eaux usées domestiques et la promotion du jardin potager, l'installation et l'aménagement du champ de démonstration et du champ collectif pour l'initiation de la culture maraîchère.

Dans le domaine de l'élevage, le PDRD a tenté la vulgarisation et l'amélioration des techniques d'élevage de poulets locaux, qui a été la plus appréciée par la population parmi les différentes activités d'élevage de la première phase. Le Projet a apporté quelques changements au poulailler à un coût aussi faible que possible, pour pouvoir envisager la vulgarisation d'un poulailler plus résistant. Le projet a initié la séparation précoce des poussins de leur mère pour améliorer l'efficacité de l'ovulation. Cependant, la population a informé le Projet de la mort fréquente de poussins liée à la séparation d'avec leur mère. Pour éviter cet échec, le PDRD préconise la gestion des poussins par l'isolation thermique pour maintenir la chaleur en utilisant une petite boîte en carton ; ceci a eu un résultat plus ou moins positif.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie, le Projet a mené principalement le suivi des activités de transformation des produits agricoles. Le site qui n'a pas bénéficié d'une formation des enseignants pendant la première phase (Garky Diaw) et les deux nouveaux sites de la phase de prolongation (Thiamène et Nguéne Sarr), ont reçu une formation en matière d'éducation à l'économie d'eau. Le Projet a installé des décortiqueuses et des moulins à mil et attend de voir leur effet, à savoir, la dynamisation des activités communautaires par la réduction de la charge de travail, la promotion à la participation active aux activités de développement communautaire, la création de revenus, etc.

◆ **Promotion du Projet**

Le Projet a fait la promotion du PDRD à travers la confection et la distribution de la nouvelle version de la brochure de présentation de l'Approche PDRD, la présentation des outils du PDRD dans le site web du Ministère de l'Agriculture, etc., le programme des radios locales et l'invitation des journalistes aux séminaires du Projet.

3.5 Démarches pour la vulgarisation et l'extension du Modèle PDRD vers d'autres régions

◆ **Spécificité du Modèle PDRD et son applicabilité dans les régions candidates**

Le modèle PDRD est supposé être utilisé dans « la région où les ressources en eau sont faibles », principalement là où les activités s'appuient sur l'utilisation de « l'eau inexploitée ». À cet égard, plus la dépendance de la population vis-à-vis du forage est élevée, plus le modèle PDRD opère efficacement.

Le modèle PDRD comprend les éléments importants servant à améliorer l'effet du développement communautaire, tels que « Développement et valorisation de personnes ressources », « Renforcement et utilisation du système de vulgarisation » et « Mise en place de techniques appropriées ». Les vulgarisateurs élaborent une approche adaptée au site en associant

librement des méthodes et des techniques afin de faciliter le développement communautaire. Dans ce cas, il est nécessaire de choisir des acteurs pertinents en prenant compte la spécificité régionale et de la disponibilité de personnes ressources impliquées. Cela ne signifie pas une limitation des zones d'application du Modèle.

Dans les sites ciblés du PDRD, les besoins prioritaires de la population sont concentrés sur l'agriculture, presque sans exception. La quantité d'eau à consommer pour l'élevage et la transformation de produits agricoles, inscrits dans le plan de développement communautaire des sites ciblés du Projet, est largement inférieure à celle de la culture. Ces activités n'exigent pas la surveillance continue de la consommation d'eau par l'ASUFOR. Donc il convient de dire que l'utilisation rationnelle de l'eau inexploitée est la technique la plus adéquate et la plus efficace dans l'agriculture / la culture irriguée.

◆ **Applicabilité du modèle à l'ensemble du territoire du Sénégal**

En tenant compte des spécificités ci-dessous, on a étudié l'adaptabilité du « modèle » à chaque région du Sénégal.

Les régions dans la zone sud bénéficient de précipitations abondantes et abritent beaucoup de puits. Le degré d'importance accordé au forage est relativement faible tant dans la vie des habitants que dans les activités communautaires. Comme l'économie d'eau est une orientation technique du PDRD, l'applicabilité du modèle est plus faible que dans d'autres zones. Le Projet ne cible pas la zone sud pour étudier l'application du modèle de manière approfondie.

Ensuite, on a analysé les caractéristiques des régions centre et nord sur les conditions concernant l'eau et les facteurs nécessaires pour l'agriculture (la qualité de l'eau, le sol, etc.), qui serait l'activité principale lors de la vulgarisation du modèle PDRD. On peut espérer l'efficacité du modèle dans la région de Saint Louis, de Thiès et une partie de Diourbel. Par contre, on prévoit la difficulté d'application du modèle dans les régions de Fatick et de Kaolack où il existe le problème de la qualité de l'eau et du sol.

◆ **Approbation de l'Approche du PDRD au Niveau central**

Pour l'extension de l'approche PDRD dans d'autres régions, le Ministère de l'Agriculture a sorti une Note de Service le 19 décembre 2011, et l'a adressée aux structures sous sa tutelle, affirmant que « l'approche PDRD est efficace » et que « l'utilisation des outils élaborés par le PDRD en matière de développement communautaire sont préconisés ».

3.6 Résultats et leçons de la phase de prolongation

Les généralités des résultats de l'évaluation finale de la phase de prolongation par le comité conjoint sont ci-dessous.

Sujets		Evaluation
Situation de la réalisation	Résultat 1	réalisé
	Résultat 2	presque réalisé d'ici la fin du Projet
	Résultat 3	en voie d'être réalisé
	Objectif du Projet	l'Objectif du Projet a une forte chance d'être réalisé avant la fin du Projet.
Evaluation par rapport aux 5 critères d'évaluation	Pertinence	Forte
	Efficacité	Elevée
	Efficiences	Relativement grande
	Impacts	Grands
	Durabilité	Relativement forte

L'essentiel des recommandations énoncées par le Comité sont les points suivants :

- ◆ Il est nécessaire de compléter l'« outil d'analyse et de prescription » et les « contraintes et solutions » qui reflètent les leçons apprises sur le site d'expérimentation.
- ◆ Pour mettre en évidence les résultats de l'approche PDRD, il est préférable de faire le bilan des résultats du suivi de la situation de l'utilisation de l'excédent d'eau avant la fin du Projet.
- ◆ Le suivi des activités de la population sur chaque site est indispensable même après la fin du Projet. Il est préférable que le Ministère de l'Agriculture définisse ce suivi comme une prérogative de la DRDR et dégage le budget nécessaire pour cela.
- ◆ Il est souhaitable d'officialiser le Comité de Réflexion du Développement Communautaire par un arrêté du Gouverneur de la région et de continuer d'organiser les réunions.
- ◆ Eu égard à la flexibilité du modèle PDRD, il est désormais retenu de parler de l'« approche PDRD ».
- ◆ Le Gouvernement du Sénégal a officiellement reconnu la performance de l'approche PDRD, marquant ainsi son engagement à assurer la continuité des activités existantes. En tenant compte de l'applicabilité de l'approche PDRD qui a été réfléchié durant la période de prolongation, il y a un grand potentiel et un intérêt à appliquer cette approche dans les zones rurales des régions centrales et nord du Sénégal où l'accès à l'eau est limité. Il semble que la deuxième phase du Projet PDRD demandé par le gouvernement du Sénégal a une grande pertinence.

Les impacts du PDRD sont ci-dessous;

- Réaction des bailleurs et organisations internationales ayant participé au séminaire de l'échange d'expérience de la JICA/ Approche PDRD

- Recommandation aux bailleurs sur l'application du modèle PDRD dans le nouveau projet
- Vulgarisation de l'approche du PDRD par les Vulgarisateurs du SDDR

Les leçons retenues durant la phase de prolongation sont ci-dessous;

- Activités stagnantes et difficulté de l'appui continue
 - À Moukh Moukh, la nouvelle autorité religieuse a remplacé les membres du Bureau de l'ASUFOR et pris l'équipement et le matériel octroyés. En conséquence le Projet n'a pas osé accorder un nouvel intrant. Le site est exposé au risque d'effondrement des ses bases, même s'il méritait d'être visité autrefois.
- Mise en œuvre de l'analyse de l'eau
 - Il est recommandé de procéder à l'analyse de l'eau pour voir si elle est apte à la culture maraîchère dans un site où l'on observe le problème sur la qualité de l'eau avant de faire la planification de cette activité.

Chapitre 4 Perspectives et recommandations pour la vulgarisation du modèle du PDRD

4.1 Perspective de la vulgarisation du modèle du PDRD

La base de la vulgarisation du Modèle du PDRD au niveau de la Région du Louga est établie et renforcée. Pour réaliser la vulgarisation au niveau régional, chaque région doit agir en fonction de la situation de la localité. Les initiatives nécessaires sont axées sur les stratégies de base suivantes : valorisation des personnes ressources formées dans la Région de Louga dans d'autres régions, application souple des outils de développement, implication des divers organismes en y étendant les réalisations dans la région de Louga comme modèle du développement.

Pour une promotion des activités au niveau régional, la Note de Service du Ministre de l'Agriculture relative à « la Préconisation du développement rural par l'approche du PDRD » a été communiquée. Concernant la mobilisation des ressources budgétaires pour la vulgarisation du modèle du PDRD, les services régionaux et des collectivités locales entreprennent pleinement des démarches à ce sujet. Avec le modèle du PDRD, il est possible de pratiquer les activités de développement rural en fonction de l'importance de la capacité financière de la population, même si le budget provenant de l'extérieur n'est pas envisageable. En conséquence la probabilité de la vulgarisation du modèle sera élevée.

Les régions candidates supplémentaires ciblées pour la vulgarisation du modèle PDRD sont les régions de Saint-Louis, Thiès et Diourbel, inscrites dans le formulaire de requête de la deuxième phase. Pour une bonne vulgarisation, l'agriculture par l'utilisation de l'excédent d'eau sera probablement très efficace.

4.2 Recommandations

◆ Du modèle du PDRD à l'approche du PDRD

Il est jugé plus approprié de désigner la méthodologie de développement, par le terme « approche » plutôt que celui de « modèle », parce que la méthodologie du PDRD est souple et « l'approche PDRD » est plus facile à accepter par les concernés.

◆ Augmentation de l'effectif des vulgarisateurs et Promotion du partenariat avec l'ANCAR

Malgré la participation expérimentale des vulgarisateurs de l'ANCAR (CAR) aux activités de terrain, cette collaboration n'est pas encore établie en tant que système de vulgarisation. Désormais, il est nécessaire de renouveler la concertation et l'accord de partenariat entre la DRDR et l'ANCAR, notamment en matière de mobilisation des ressources budgétaires et de révision (fixation) des frais de déplacement des CAR lors de l'application de l'approche du PDRD pour le développement communautaire ou pendant le suivi des sites du PDRD.

◆ Renforcement du système de vulgarisation

➤ **Appui au développement communautaire basé sur le partenariat avec les collectivités locales**

Le Projet a réalisé des résultats concrets à travers le renforcement du partenariat avec la Communauté Rurale (CR), à savoir, la participation du Vice-président du Conseil rural de Thiamène à la formation offerte par le PDRD et dans la mobilisation du budget de la CR. Vu que ce partenariat est établi dans une courte durée de huit (8) mois, cette forme d'approche de collaboration offre une grande possibilité de développement et d'extension pour la vulgarisation du modèle PDRD.

➤ **Pérennisation et renforcement du cadre de concertation et Mise en place dans d'autres régions**

Le « Comité de Réflexion du Développement Communautaire », constitué des membres des organismes d'exécution du développement communautaire au niveau régional, a été installé, pour non seulement la vulgarisation du modèle PDRD, mais aussi en tant que le cadre de concertation pour promouvoir efficacement le développement rural dans la région. Ce cadre de concertation a été formé à la fin de la première phase dans la région de Louga. Mais, il est préférable de mettre en place un Comité au début de l'exécution du modèle PDRD dans d'autres régions.

➤ **Protocole de partenariat avec d'autres structures / programmes**

Au cas où les services et les programmes collaborent, un protocole serait nécessaire. Son élaboration et l'étude sur le contenu de la collaboration seraient faites efficacement au niveau régional.